

Réaménagement chaussée Jules César : restrictions de circulation

Début des travaux
19/04/2022
Fin des travaux
25/05/2022

Du 19 avril au 6 mai, la chaussée Jules César sera mise en sens unique de circulation du n°150 vers et jusqu'à l'avenue du Moulinard

Dans l'autre sens, la circulation sera déviée par l'avenue du Moulinard, la rue du Vauvarois, la rue de Cergy, la route d' Ableiges puis l'avenue de la Siaule. Le tronçon entre l'avenue du Moulinard et le parking du Collège La Bruyère sera restreint à une voie de circulation réglementée en alternat par feux.

Du 11 au 17 mai, la chaussée Jules César sera fermée à la circulation générale de 9h à 16h entre le n°150 et le parking du collège La Bruyère

La rue de Marines sera mise en impasse depuis l'avenue des Bruyères L'avenue du Moulinard sera mise en impasse depuis la rue du Vauvarois La chaussée Jules César sera mise en impasse depuis le rond point des 4 vents.

Durant les nuits du 23 au 25 mai, la chaussée Jules César sera fermée à la circulation générale de 21h à 6h entre le n°150 et le parking du collège La Bruyère

La rue de Marines sera mise en impasse depuis l'avenue des Bruyères L'avenue du Moulinard sera mise en impasse depuis la rue du Vauvarois. La chaussée Jules César sera mise en impasse depuis le rond point des 4 vents.